

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Bulletin météorologique — SEPTEMBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

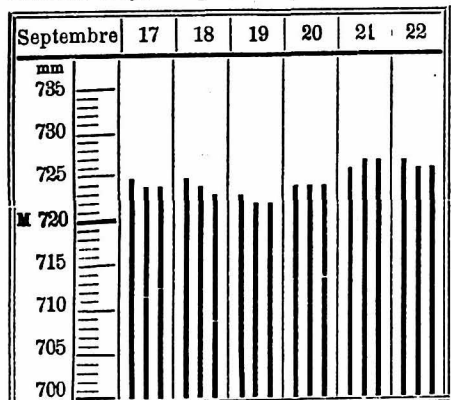
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

JOURS	Temp. en degrés cent.				Vents domin.	État du ciel.
	MOY.	MINI.	MAXI.	MOM.		
21	16.2	10.8	19.8	726.6	NE	moy. clair
22	14.8	7.5	21.7	728.5	S	faibl. »

Du 21. Ciel couvert le matin. Soleil perce vers midi.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719^m,6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

JOURS	MOY.	MINI.	MAXI.	MOM.	Vents domin.	État du ciel.
20	14.1	11.5	20.2	671.1	NE	faibl. clair

Brouillard sur le sol le soir.

7 heures du matin.

Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
21 sept.	1128	8.0	672.1	N.-E. Brum.

NIVEAU DU LAC :

Du 22 septembre (7 h. du m.) :	429 m. 250
Du 23 » :	429 m. 230

Température du lac (7 h. du matin) : 18°.

Toujours belle MACULATURE à 30 cent. le kilo, au Bureau de cette Feuille.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

AVIS

Les personnes qui désirent prendre des abonnements de

FORCE

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

peuvent adresser leurs demandes au Service des Eaux, Gaz et Électricité, Hôtel municipal, 2^e étage, qui fournira tous les renseignements relatifs aux tarifs et aux installations. (H. 7639 N.)

Direction des Travaux publics.

VACCINATIONS OFFICIELLES

Le docteur E. Henry vaccinera chez lui, Coq-d'Inde, mardi 24 et mercredi 25 septembre courant, dès 3 heures de l'après-midi.

Neuchâtel, le 21 septembre 1895.

8532 Direction de Police.

AVIS

Ensuite de la baisse des sources, les conduites publiques seront fermées dorénavant de 10 1/2 heures du soir à 6 heures du matin.

Neuchâtel, le 19 septembre 1895.

8443 Service des Eaux.

IMMEUBLES A VENDRE

Beau SOL à bâtir à AUVERNIER

A vendre de gré à gré, dans un quartier agréablement situé, une vigne mesurant environ 4 2/3 ouvriers, formant un beau sol à bâtir. Entre deux routes. On serait disposé à traiter récolte pendante. — S'adresser à J. Montandon, notaire, à Boudry. 8442

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE MOBILIER et de matériel d'encavage

Le syndic de la faillite de A^e Duvoisin, à Peseux, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, au domicile du failli, mercredi 2 octobre, dès 8 1/2 heures du matin, le mobilier du ménage du failli, savoir : bureaux, tables, canapés, chaises, vaisselle, verrerie, literie, ainsi que son matériel de cave, fûts, futaille, ovaies, lagres de différentes grosseurs, vin rouge ordinaire, vins fins, pompe à vins, caoutchoucs, etc., et de nombreux objets trop longs à détailler. Pour visiter les objets, s'adresser au notaire François Bonhôte, à Peseux. 8470

Vente de chevaux ET DE MATÉRIEL DE VOITURIER

L'administration de la faillite LOUIS VUILLE, voiturier à COLOMBIER, exposera en vente par voie d'enchères publiques, devant le domicile du failli, aux conditions qui seront préalablement lues, le MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1895, dès les neuf heures de matin, six chevaux à deux mains de 8 à 11 ans, un cheval de trait de 11 ans, une voiture victoria, deux fiacres, un vis-à-vis, un brak à 10 places, un char de côté, deux chars à pont, un tombereau, quatre traîneaux, harnais, colliers de travail, couvertures de cheval, grelottières, une hache paille et d'autres menus objets dont on supprime le détail.

Pour renseignements, s'adresser au citoyen EDOUARD REDARD, Agent d'affaires, à COLOMBIER. (8356 N)

ANNONCES DE VENTE

CALORIFÈRE presque neuf, à vendre, fr. 50. M^{me} Edmond Du Pasquier, faubourg de l'Hôpital 22. 8531

LOUIS KURZ

5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHÂTEL

MAGASIN DE PIANOS, HARMONIUMS ET AUTRES INSTRUMENTS DE MUSIQUE BOIS, CUIVRE, etc.

Grand choix de pianos de fabriques Bechstein, Bord, Nagel, Pfaffe, Schiedmayer, C. Rordorf, Huni & Rordorf, succ^r de Trost (seul représentant), etc., etc.

Dépôt d'harmoniums de la fabrique Schiedmayer, à Stuttgart.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE Pianos d'occasion.

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS MUSIQUE 4611

sur commande, à prix réduit.

VÊTEMENTS POUR CUISINIERS et Pâtisseries

Vestes, blanch. arayées. coupes de Paris. . . . 4.50-5.50
Pantalons 4.80-6.—
Bonnets 0.90
Tabliers 0.80-1.40

Garantie pour le travail et excellentes qualités d'étoffes.

Envoyez les mesures suivantes : Vestes : tour de poitrine, taille. Pantalons : longueur de côté et d'entre-jambes et ceinture. Bonnets : tour de tête. Envoi contre remboursement. Echange des articles non convenants. (H. 1681 Q.)

Les fils KUBLER (SCHWARZ) BAILE

Maison de 1^{er} ordre pour vêtements de cuisiniers et pâtisseries.

RAISINS DU PAYS

à 4 fr. 50 la caisse de 5 kilos, franco contre remboursement, chez 8335

G. ZAUGÉ, à Colombier.

BONDELLES

Arrivage tous les jours.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8 5836a

Manufacture et commerce de

PIANOS

Grand et beau choix pour la vente et la location. 229

Le plus grand Magasin du Canton rue Fourtaldes nos 8 & 11, 1^{er} étage.

PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI NEUCHÂTEL

POUDRE CORDIALE SUISSE Dépuratif fortifiant.

Pour régler l'appétit et la digestion. Pr augmenter le lait. Pr nettoyer après le veau. Contre la toux, les gourmes et les refroidissements. 2 fr. la boîte de 2/3 de kilo, dans les dépôts : pharm. Dardel, à Neuchâtel; Zintgraf, à St-Blaise; Imer, à Neuveville; Chapuis, à Boudry et aux Ponts; Bonhôte, à St-Aubin; dans les pharmacies de la Chaux-de-Fonds, du Locle, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz. 8239



les refroidissements. 2 fr. la boîte de 2/3 de kilo, dans les dépôts : pharm. Dardel, à Neuchâtel; Zintgraf, à St-Blaise; Imer, à Neuveville; Chapuis, à Boudry et aux Ponts; Bonhôte, à St-Aubin; dans les pharmacies de la Chaux-de-Fonds, du Locle, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz. 8239

Se recommande, 8525

P. STUDER.

— TÉLÉPHONE — 3356

MAGASIN de GLACES

Rue Saint-Honoré 18

Vient de recevoir une grande quantité de glaces de toutes grandeurs et couleurs, à des conditions qui permettent de vendre à des prix défiant toute concurrence.

Dorure sur bois, encadrements en tous genres, blanchissage de gravures piquées. Se recommande, 8525

P. STUDER.

— TÉLÉPHONE — 3356

N'A PAS ÉTÉ SURPASSÉ

comme remède pour la beauté et les soins de la peau, pour la cicatrisation des plaies et pour la toilette des enfants, le

LANOLINE

de la fabrique patentée de Lanoline Martinikenfelde.

Crème de Toilette

En tubes de zinc à 50 c., et boîtes de ferblanc à 25 et 15 c.

Se trouve, à Neuchâtel, dans les pharmacies Jordan, Dardel, Bauler, Bourgeois, Donner et Guebard. (H. 1941 Q.)

Garantie contre la gelée : dix ans.

TUILE D'ALTKIRCH

La meilleure et la plus ancienne tuile à emboîtement

Les tuiles à emboîtement fabriquées dans les usines d'Altkirch se distinguent entre toutes par leur légèreté, leur grande solidité et leur résistance à la gelée qui est démontrée par 60 années d'expérience sous les climats les plus rigoureux (Alpes, Tyrol, Forêt-Noire, Jura, Vosges, etc.). Une couverture faite en tuiles d'Altkirch n'exige aucun entretien et est assurée d'une durée indéfinie. C'est la couverture la meilleure marché.

GILARDONI FRÈRES — ALTKIRCH (ALSACE)

Inventeurs des tuiles à emboîtement.

Nombreuses références. — Renseignements aux dépôts :

A Neuchâtel, chez M. HOENICKE, Trésor 5. — Téléphone.

A Boudry, » A. QUARTIER, maître-couvreur.

A St-Blaise, » Ch. NYDEGGER, » 3067



MALADIES CONTAGIEUSES

Maladies de la Peau, Dartres, Vices du Sang, Glandes, etc., guéris par les BISCUITS DÉPURATIFS

seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, autorisés par le Gouvernement après quatre années d'expériences publiques. Seuls admis dans les Hôpitaux. Guérison certaine par ce puissant Dépuratif des Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles et anciens, Accidents consécutifs à la Syphilis et à la Gorge, etc.

24,000 FRANCS DE RÉCOMPENSE

35, r. de Rivoli, Paris. CONSULTATIONS DE MIDI À 6 HEURES ET PAR CORRESPONDANCE

IVROGNERIE — TROIS GUÉRISONS

Nous avons obtenu la guérison radicale de la personne en question par l'emploi de vos remèdes contre l'ivrognerie, et en agissant tout à fait à l'insu du patient. Quoique celui-ci boive encore de temps en temps un verre de vin, il a perdu complètement le penchant excessif pour la boisson et ne s'enivre plus jamais. Je suis très heureux de pouvoir certifier la vérité de cette brillante cure et je le fais d'autant plus volontiers, qu'il y a encore des personnes qui doutent de l'efficacité de vos remèdes contre l'ivrognerie. Wydi, sur Frutigen, canton de Berne, le 13 juin 1894. Adolphe PIEREN.

C'est avec plaisir que je viens, par la présente, vous faire part de la guérison complète de notre patient, grâce à l'emploi de vos remèdes contre l'ivrognerie, remèdes si faciles à appliquer en même temps qu'innocents. Le malade a été traité à son insu. Je puis donc recommander vos remèdes en toute confiance, car j'ai acquis la certitude de leur efficacité par ma propre expérience et je souhaite vivement qu'un grand nombre d'autres personnes en puissent éprouver aussi les effets salutaires. Zurich III, Josephstrasse, 39, le 27 juillet 1894. M^{me} SCHNYDER.

Vos remèdes contre l'ivrognerie ont radicalement guéri le patient de son penchant à l'ivrognerie, dont il ne reste aucune trace. La personne en question est maintenant capable de remplir les charges qui lui incombent avec toute l'exactitude, ce qui lui était impossible auparavant pendant qu'elle était adonnée à la boisson. Je constate donc avec plaisir l'efficacité de vos remèdes, en même temps que je dois reconnaître qu'ils n'ont aucun effet nuisible sur l'organisme. Les résultats sont également assurés en appliquant les remèdes avec ou sans le consentement du malade, car le traitement ne le dérange en aucune façon. Weissenbach s. St-Antoni (Fribourg), le 16 septembre 1894. Jacques WEBER, meunier.

S'adresser à la POLICLINIQUE PRIVÉE, à Glaris. 289

PAPÉTERIE ATTINGER FRÈRES NEUCHÂTEL

Grand choix de

PAPETERIES

Fournitures de Bureau.

Riches collections de

MODELES DE PEINTURE

Grande variété d'articles à peindre.

BOIS BUCHÉ

Tourbe. — Briquettes B.

ANTHRAHITE, HOUILLE & COKE

Charbon foyard et Natron.

Au chantier PRÊTRE, gare

Magasin rue Saint-Maurice 11

Même maison à la Chaux-de-Fonds.

— TÉLÉPHONE — 3356

MAGASIN de GLACES

Rue Saint-Honoré 18

Vient de recevoir une grande quantité de glaces de toutes grandeurs et couleurs, à des conditions qui permettent de vendre à des prix défiant toute concurrence.

Dorure sur bois, encadrements en tous genres, blanchissage de gravures piquées. Se recommande, 8525

P. STUDER.

— TÉLÉPHONE — 3356

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison

JEANJAQUET & Co.

Fondée en 1839.

A. JOBIN Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHÂTEL

OUVRAGES DE DAMES

en tous genres 5380

Fournitures variées — Articles pour bébés

MERCERIE — GANTERIE

M^{lles} FAVRE

sous le Grand Hôtel du Lac

David STRAUSS & Co

NEUCHÂTEL

Représentants de la maison A. Pezra-Soarez, à Bordeaux (fondée en 1808).

Vins de Bordeaux et Bourgogne, expédition directe. — Demander prix-courant.

Prochainement mise en bouteilles de vins blanc et rouge Neuchâtel 1894, 1^{er} choix. — Prière de s'inscrire au bureau, Seyon 19. 8395

A VENDRE

une cave d'environ 2500 bouteilles vins vieux, de 1861 à 1873, dont 2000 bouteilles en vins de Neuchâtel, blanc et rouge, d'excellent cru, et 500 bouteilles vins divers, Bourgogne, Bordeaux, Chablis, Yvorne, vins de Chypre et du Rhin, etc.; le tout en très bon état. S'adresser au notaire Matthey-Doret, à Couvet. 8353

Les oignons à fleurs de Hollande sont arrivés chez

Ferdinand HOCH

place du Marché 8, Neuchâtel.

N.-B. — Encore quelques cents jacinthes romaines, pour jardiniers-horticulteurs. 8387

AUVERNIER

THON et SARDINES, splendides, de la dernière pêche.

Provenance directe des premières pêcheries de la Bretagne.

8475 H.-L. OTZ fils.

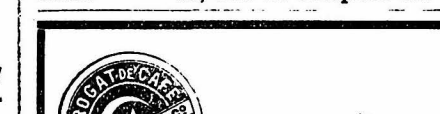
FROMAGE

Emmenthal, par livre, à 80 centimes.

Fromage gras, meules de 30 livres, à 70 centimes par livre.

Bon fromage maigre, par livre, à 50 centimes.

S. FREIBURGHUIS, laitier, 8378c 13, rue de l'Hôpital 13.



SURROGAT DE CAFÉ

HUNZIKER

RECONNU LE MEILLEUR

remplace avantageusement toutes les chicorées et produits analogues.

EN VENTE PARTOUT

OCCASION

A vendre une belle BICYCLETTE anglaise, usagée, mais en bon état, pour 200 fr. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8438

VIN BLANC

A vendre et à décaver avant la vendange, dans les fûts de l'acheteur, un vase d'environ 18.000 litres vin blanc Neuchâtel 1894, 1^{er} choix. Ce vase est logé dans les caves de M. de Chambrier, au château de Cormondrèche. Paiement comptant enlevant la marchandise. Adresser les offres à M. Daniel Stauffer, vins et spiritueux, Ponts-de-Martel. (H.C.)

L'imprimerie de la Feuille d'Avis livre en 2 heures les lettres de faire-part.

ON DEMANDE

pour le 1^{er} octobre, belle chambre meublée, au soleil levant, pour un monsieur. Adresse : L. R. 16, Zornstaden, Strasbourg (Alsace). 8474

On demande à louer une grande chambre non meublée, si possible au centre de la ville et indépendante. S'adresser à l'agence de publicité MM. Haasenstein & Vogler. 8445

Un ménage sans enfants demande à louer, pour Noël, un appartement de trois chambres. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8405c

On demande à louer, pour le mois prochain, une chambre meublée, si possible avec une cuisine; on préfère le centre de la ville. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8440

Un négociant du Locle, marié, désire louer de suite, à Neuchâtel, dans une honnête famille, une chambre meublée pour trois ou quatre semaines. Adresser les offres sous chiffre H. 8427 N., au bureau Haasenstein & Vogler.

LOCATIONS DIVERSES

A REMETTRE à GENÈVE

CAFÉ-BILLARD, bien situé, proximité des bureaux de l'administration cantonale. Fr. 41.000
Magasin de **PÂTISSERIE-CONFISERIE**, dans une des rues les plus fréquentées de la ville et au centre des hôtels. Fr. 18.000

BOULANGERIE, proximité de l'Exposition et dans une situation d'avenir. Fr. 6.000
BOUCHERIE, bien située. Fr. 12.000
Deux excellentes **PENSIONS**, dont l'une a une trentaine d'années d'existence. Fr. 15.000

Tous ces établissements sont recommandables à tous égards.
S'adr. pour tous renseignements à MM. Nicole & Naf, 18, Corratierie, Genève. (Tous renseignements sont fournis gratuitement aux demandeurs qui, en cas de reprise, n'ont aucun frais à supporter. (H. 8938 X.)

OFFRES DE SERVICES

Une jeune personne des Grisons, tailleur de son état, demande place de femme de chambre dans une bonne famille. **Langue italienne et française.** Photographie à disposition. S'adresser à Ph. Maffei, vitrier, à Neuchâtel. 8477

On cherche, pour une jeune fille allemande ayant déjà du service, une place comme femme de chambre ou pour faire tout le service dans un petit ménage soigné. S'adresser pour tous renseignements, rue Coulon 12, 3^{me} étage. 8487c

Une honnête fille de 27 ans, qui a déjà servi dans de bonnes familles à l'étranger, désire entrer comme femme de chambre dans une maison distinguée. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8451c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une fille pour soigner les enfants et aider au ménage. S'adresser à M^{me} Bettoni, à Saint-Blaise. 8533c

On demande une bonne fille sachant cuire. — S'adresser rue Coulon 8, 2^{me} étage. 8527c

On demande, dans une famille suisse habitant Moscou, une **bonne** de 23 à 30 ans, d'un caractère agréable et sachant bien coudre, pour deux petits enfants. **Bon gage.** Entrée le 1^{er} octobre, dans la famille pour un mois, à Bâle. S'adresser, avec excellentes recommandations et si possible photographie, à M^{me} Rauch-Georg, Birmanstrasse. Bâle. 8523

Suisse française

On demande une **jeune fille** auprès d'un enfant d'un an, qui sache aussi faire le ménage. Voyage payé. — Bon accueil dans la famille. Envoyer certificats à A. Reil, professeur d'un lycée, Sommeringstrasse 15^{bis}, Francfort s. Main. (Tept 121/9)

On demande un garçon robuste et de confiance, pour un hôtel. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8524

à l'atelier de couture de Colombe, et causait avec elle de longues heures.

Près d'elle il trouvait le rafraîchissement du cœur, comme il rencontrait la lumière de l'esprit dans ses entretiens avec l'abbé Bernard. Colombe l'accueillait avec un sourire heureux, lui faisait place près d'elle, recommençait pour lui l'histoire de ses jeunes années, et lui parlait du vide que lui laissait l'absence d'Épine-Vinette.

— C'était une mauvaise tête! disait-elle, mal élevée par une mère envieuse et sans croyance; mais, au fond de l'âme, elle n'était pas méchante. Mon petit voisin l'Écureuil m'a dit l'avoir vue, il y a quelque temps, vêtue d'une splendide toilette et chantant dans un café à la mode. On parle d'elle dans les journaux, elle est presque célèbre, et a su rendre populaires, à Paris, les chansons du village des Bruyants. Pauvre fille!

— Elle est riche, célèbre, dites-vous, et vous la plaignez?

— J'aime mieux l'ombre que le soleil, père Falot; si les affections m'attirent, le bruit et les plaisirs m'effraient. Je ne suis point un oiseau volant haut, mais une colombe nichant dans les trous de la pierre, comme disent les Saints-Livres. Il me semble que ma vie eût été bien simple si je l'avais pu faire moi-même. Un père qui m'eût aimée, une mère, oh! la mère que j'ai perdue, et qui semblait si belle et si douce, et puis...

— Et puis, demanda le père Falot, ne vous êtes-vous jamais demandé si, vous trouvant orpheline et seule, vous n'au-

OUVERTURE
DE LA
SAISON D'AUTOMNE
ET D'HIVER

GRANDE MISE EN VENTE
DES
NOUVEAUTÉS D'AUTOMNE ET D'HIVER

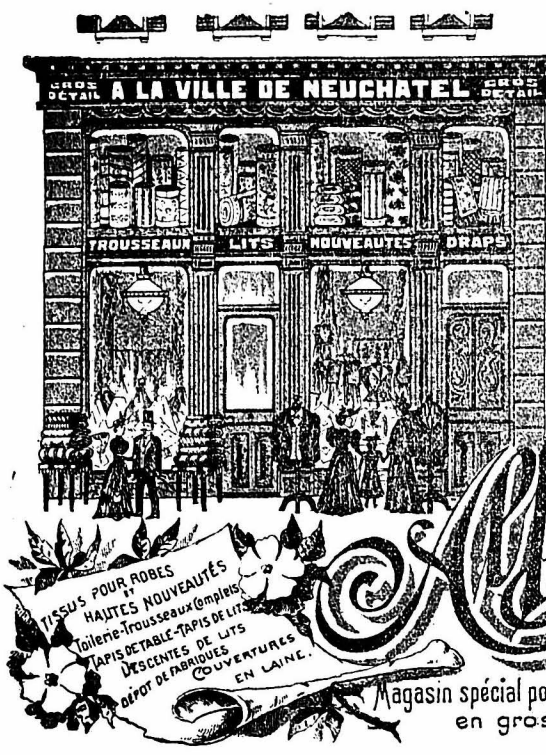
Avant de faire vos achats, visitez les magasins **A LA VILLE DE NEUCHÂTEL**, où il y a un choix unique dans tous les articles.

— **ENTRÉE LIBRE** —



GRANDS MAGASINS
A LA VILLE DE NEUCHÂTEL
GROS DÉTAIL
24, rue du Temple-Neuf, 24

CONFECTIONS POUR Dames et Hommes



TISSUS pour ROBES et HAUTES NOUVEAUTÉS

pure laine, 100 et 120 cm.,
en coloris et Tissus modernes,
vendus avec garantie pour la qualité, le mètre à 4.50, 3.80, 3.50, 3.25, 2.90, 2.70, 2.50, 2.25, 1.95, 1.75, 1.50, 1.35, 1.25 et **0.95**

Par suite de très forts achats, faits directement dans les meilleures fabriques et au comptant, tous ces articles sont, à qualité égale, 20 à 30% meilleur marché qu'ailleurs. 8437

GRANDE MISE EN VENTE
DES
CONFECTIONS D'AUTOMNE & D'HIVER

Choix énorme. — **PRIX SANS CONCURRENCE**

Seulement marchandise fraîche.

Pèlerines, Collets, Capes, depuis les plus riches, 58.50, 45.—, 39.—, 35.—, 29.—, 25.—, 22.—, 18.50, 15.—, 12.50, 9.50, 7.50, jusqu'à fr. **2.90**

JAQUETTES, choix énorme, 38.—, 33.—, 28.—, 25.—, 22.—, 18.—, 15.—, 12.—, 9.50, 7.—, 5.— et fr. **4.50**

ROTONDES ET MANTEAUX

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un cheval à deux mains. Ecrire F. S. 71, poste restante, Neuchâtel. 8493c

On cherche à acheter

à proximité de Neuchâtel et d'une station de chemin de fer, une **petite maison de campagne** (villa), bien située. — Adresser offres par écrit, sous chiffres H. 8522 N., à MM. Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

CAFÉ-BRASSERIE

Une personne au courant du service d'un café-restaurant cherche à reprendre la suite d'un établissement de ce genre, soit en ville ou aux environs. Adresser les offres par écrit sous chiffres H. 8446 N. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler.

65 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LES DRAMES
DE

LA MISÈRE

PAR
RAOUL DE NAVERY

Bec-d'Oiseau ne pouvait, en raison de ses occupations multiples, faire à l'habileté de poupées de fréquentes visites; mais, en revanche, le père Falot multipliait les siennes.

Depuis le jour où il avait pensé pour la première fois que son ancien ouvrier avait la clef du sinistre mystère qu'il devait pénétrer à tout prix, Aurillac avait eu un but, celui de s'introduire dans la maison de Camourdas. Jusqu'à quel point cet homme avait-il été l'agent de sa ruine, Aurillac l'ignorait, mais ce qu'il regardait comme certain, c'est que Camourdas avait aidé à sa perte.

Il s'était répété bien des fois que, sans nul doute, quelqu'un avait eu intérêt à briser sa vie; mais, n'ayant jamais fait de mal à personne, il ne se connaissait pas d'ennemis; Aurillac avait vainement cherché le nom de celui qui s'était acharné à le ruiner dans son honneur et dans sa fortune.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, de suite ou pour le 24 septembre, un logement de 4 chambres et dépendances, situé à proximité de la gare du Régional; 1^{er} étage, vue sur les Alpes. S'adr. à M. Juvet, notaire, Palais 10, ou à M. Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 7596

Dès maintenant ou plus tard

un rez-de-chaussée de 5 pièces, cuisine et dépendances, jardin, eau et gaz; même maison, un second étage aussi de 5 pièces et dépendances. S'adresser rue du Château 9, 1^{er} étage. 8507c

APPARTEMENT à LOUER

à la rue du Pommier

A louer, pour Noël 1895, les locaux occupés par l'Hôtel-Pension de Tempérance, soit six chambres à l'étage et vaste chambre au rez-de-chaussée. S'adresser à l'Etude Clerc. 8209

Du moment où il trouva Nerval fouillant les vieux meubles de Camourdas, Aurillac comprit une partie du passé.

Un seul homme avait profité de sa perte: Nerval.

Et un lien étrange, monstrueux, les liait l'un à l'autre. Nerval devait être la tête du complot, et Camourdas le bras. D'observations en observations, et en suivant la logique précise des déductions, Aurillac en arriva à formuler cette opinion: Camourdas recevait sans nul doute de Nerval ces mystérieux revenus qu'il dépensait dans des tavernes. La seule précaution qu'il prit, était de s'abstenir de boire avec ses camarades dans la crainte sans doute de révéler un secret dont dépendait sa liberté et sa fortune. Toutes ces choses rapprochées et mises en faisceau, établirent bientôt pour Aurillac des preuves morales auxquelles manquait seulement une preuve palpable, irréfutable, qui devait se trouver en possession de Camourdas. Aurillac en fut doublement sûr, le jour où, sous prétexte de faire don d'un mobilier à Bestiole et d'améliorer sa situation, le riche capitaliste fit enlever le vieux mobilier et fut surpris par l'ancien forçat fouillant les tiroirs, sondant les murs, et cherchant, avec l'acharnement du désespoir et de la rage, cette pièce qui lui échappait.

Ainsi ils étaient deux à la poursuite de ce papier d'un intérêt si capital: Nerval qui le redoutait; Aurillac dont il serait le salut.

Quand le père Falot voulut pénétrer

Pour cause de départ, à remettre un logement de trois pièces, cuisine et dépendances, au centre de la ville. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8489c

A louer, pour le 24 octobre, au centre de la ville, un joli logement de deux chambres, alcôve, cuisine et dépendances. S'adres. Faub. du Lac 4, 3^o étage. 8452c

On offre à louer, pour mi-octobre, dans un des villages de la Côte, à un ménage sans enfants, une jolie propriété avec jardin et dépendances. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 8509c

CHAMBRES A LOUER

Chambre meublée, indépendante, Berclès n° 3, 3^{me} étage, à gauche. 8534c

Pension soignée et jolies chambres pour dames et messieurs, chez M^{me} Graber, 2, rue Pourtalès, 2^{me} étage. 7080

dans l'intérieur de la maison de Camourdas, ce fut dans l'espoir de saisir un renseignement, un indice. Le père, se tenant sur ses gardes, il pourrait faire parler l'enfant.

Mais bientôt l'innocence, la sincérité, la bonté de Bestiole s'emparèrent d'Aurillac; il éprouva une sorte de honte à s'enquérir près de la fille des habitudes du père, pour arriver à convaincre celui-ci d'un crime qui le conduirait à l'échafaud.

N'était-ce pas une trahison que de s'emparer de la confiance de la petite infirme pour plonger ensuite cette enfant dans un nouvel abîme de souffrance?

Sans doute Camourdas était un misérable, Bestiole supportait assez le poids de ses colères pour que nul n'ajoutât à son fardeau.

Et cependant, malgré lui, le chiffonnier, chaque fois qu'il se retrouvait près de l'enfant, ne pouvait s'empêcher de la questionner sur la vie bizarre et les solitaires ivresses de Camourdas.

— J'ai vu mon père si doux, disait la petite fille, et si bon! Tenez, encore aux heures où il n'a pas cherché l'excitation dans l'absinthe ou l'eau-de-vie, il se montre complaisant et bon. Vous le savez bien, vous qui m'avez rencontrée, pour la première fois, perchée sur son épaule, regardant la parade de la famille Laurier. L'autre jour encore il semblait bien disposé, et je lui avais presque arraché la promesse de vivre à la maison, tous deux. Ce sont ses amis qui l'éga-

PENSION - FAMILLE

pour jeunes gens. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8010

Belle chambre meublée, rue des Beaux-Arts 17, 3^{me} étage. 8535

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais. Rue Coulon 2, 3^o étage. 8502c

A louer de suite, jolie chambre meublée. S'adr. Seyon 6, boulangerie. 8212

Pour de suite, jolies chambres avec pension soignée, chez M^{me} Gutheil, rue des Beaux-Arts 3, 3^{me} étage. 7461

Chambre meublée, chez M. E. Gluck, Boine n° 16 (Plan). 8389c

ON DEMANDE A LOUER

Deux dames demandent, pour le 24 octobre, un logement propre et bien éclairé, situé au quartier de l'Est. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 8529c

rent; mais lui, je ne l'accuse point, je n'en ai pas le droit.

— Et cependant, petite, c'est sa brutalité qui t'a faite infirme.

— Ne parlons pas de cela, père Falot; mon père l'a bien regretté, allez! et souvent, quand il regarde mes pauvres membres, il se reproche sa colère d'une heure. Mais bientôt je marcherai droit, je serai une jeune fille comme les autres, le médecin l'affirme.

— Et quand il est ivre, Camourdas parle, comme en rêve, n'est-ce pas?

— Il s'enivre la nuit, et la nuit je dors.

— Ne l'as-tu jamais entendu parler, dans ses ivresses, de mort, d'incendie, d'un drame épouvantable au milieu duquel passaient des femmes, des enfants? N'appelle-t-il pas au secours, ne maudit-il personne? Parle, parle, Bestiole!

— Pourquoi me demandez-vous cela? fit la petite fille en regardant fixement le chiffonnier.

Celui-ci répondit sans lever la tête: — Mon enfant, le vin rend fou, et les fous ne savent que déraisonner.

Aurillac n'apprenait donc rien! rien! Et cependant le secret était là, dans cette maison, et il ne pouvait l'arracher ni à cette enfant naïve, ni à ce buveur effréné qui redoutait assez son ivresse pour ne rendre personne témoin de ses excès.

Il y avait des jours où le père Falot désespérait de sa tâche, de l'avenir. Alors, il courait chez l'abbé Bernard, mettait son âme déchirée dans les mains de cet apôtre du bien, ou bien il montait

POUR LAUSANNE

On demande, de suite, une fille forte et active, sachant très bien faire la cuisine et tout le service d'un ménage soigné. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à M^{me} Secretan, Les Tilleuls, Ouchy-Lausanne. (H. L.)

SERVANTE. On demande de suite active, sachant faire une cuisine soignée et connaissant tous les travaux d'un ménage. Gages: 25 fr. par mois pour commencer. S'adresser à M^{me} Paul Courvoisier, rue JeanRichard 13, Locle. 8476

On demande, pour le mois d'octobre, une jeune Allemande, forte et robuste, qui désirerait apprendre le français ainsi que les travaux d'un ménage. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 8486c

Pour un hôtel on demande une fille forte et robuste, comme fille de cuisine. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. — S'adresser Hôtel du Soleil, Neuchâtel. 8491c

On demande, pour de suite ou dès le 1^{er} octobre, une jeune fille sachant cuire, pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. à MM. Haasenstein & Vogler. 8394

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On cherche un jeune homme intelligent, de 16 à 18 ans, pour un travail qu'on indiquera. S'adresser entre 1 et 2 heures, Collégiale n° 10. 8448c

Commerçant

30 ans, très habile dans la correspondance, la comptabilité, etc., demande place pour se perfectionner dans la langue française; prétentions très modestes. Adresser les offres sous chiffre A. 4299c Z. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich.

Jeune fille aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande et l'excellent métier du tricotage mécanique, sous de bonnes conditions. S'adr. cure de Waldstatt, canton d'Appenzell. (H. 1874 G)

Une jeune demoiselle de l'Allemagne désire se placer comme bonne supérieure dans une bonne famille. S'adresser pour tous renseignements à M^{me} Chevalley-Béguin, à Serrières. 8298c

APPRENTISSAGES

On cherche, pour, une jeune fille de 15 ans, une place pour apprendre l'état de tailleur et où elle serait nourrie et logée. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Emma Crevoisier, chez M^{me} Wullschlegler-Elzingre, au magasin, Saint-Honoré 1. 8365c

On demande un **apprenti coiffeur**
F. Lüssi-Bräm, Zurich III. (H. 4373 Z.)

AVIS DIVERS

Une bonne et respectable famille de Berne recevait, pour maintenant ou cet automne, une ou deux filles intelligentes, de 4 à 10 ans, qui recevraient une bonne éducation. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, sous chiffres H. 7862 N.

Le D^r HENRI DE MONTMOLLIN
Evoile 5, 8450c
sera de retour jeudi 26 septembre.

Pension-Famille
Rue des Beaux-Arts 9, 2^{me}
Dîners pour jeunes gens fréquentant les écoles. 7879
A la même adresse :
Leçons de français et d'anglais

riez pas besoin d'appui, de défenseur, et si un mari...

Colombe posa un doigt sur ses lèvres : — Silence, dit-elle, père Falot; si mon cœur parlait, je ne l'écouterais pas.

Et les heures passaient, entre le père Falot et Colombe, avec une rapidité que ni l'un ni l'autre ne s'expliquaient; mais le bonheur qu'ils éprouvaient à se trouver ensemble les rapprochait de plus en plus, lui, l'homme brisé par la douleur, l'injustice, les tortures du bague, elle, l'enfant abandonnée, qui avait vidé la coupe de toutes les misères parisiennes.

IX

LA CONCIENCE DE MAX

L'humeur de Nerval était complètement changée. La brusquerie était devenue rudesse, il fuyait le monde par boutades ou s'y jetait à corps perdu. Sa tendresse pour sa fille paraissait diminuer ou du moins il semblait y mettre des sourdines. On eût dit qu'il nourrissait contre Angélie une secrète rancune. En vain la charmante enfant redoublait de prévenance et de grâce, Achille Nerval la repoussait parfois, et répondait aux plus touchantes expressions de sa tendresse :

— Des mots ! des mots !
Angélie souffrait. Elle attribua d'abord à une disposition d'esprit fâcheuse, puis à des pertes d'argent, les variations de caractère de Nerval. Mais le mal empira

Cercle Libéral

Ensuite de la démission honorable du titulaire, la place de ténancier du Cercle Libéral de Neuchâtel est mise au concours.

Les personnes disposées à postuler cet emploi peuvent s'adresser par écrit, jusqu'au 1^{er} octobre prochain, au président du Cercle, M. Jean de Montmollin, ruelle Vaucher 4, où le cahier des charges est déposé.

Neuchâtel, le 18 septembre 1895.

8430 Le Comité.

OFFICE DENTAIRE

7, rue J.-J. Lallemand
NEUCHÂTEL

Extraction des dents sans douleur par anesthésie locale ou générale; succès assuré par 25 ans de pratique chirurgicale.

Obturation des dents cariées au moyen de l'or, des amalgames ou des ciments d'émail. — Construction de dentiers en tous genres, depuis 20 à 200 fr. — Réparations. Tous ces travaux sont exécutés promptement, soignés et garantis. Consultations de 8 à 4 heures, sauf le dimanche. 343

M^{mes} KOHLER

couturières 8516c

ont TRANSFÉRÉ leur atelier

Avenue de la Gare 11

COURS DE MUSIQUE

DE
M. E. LAUBER

Cours de Théorie élémentaire
Cours de Chant élémentaire
Cours de Solfège
Cours de Dictée musicale

Ces différents cours comprennent 30 leçons réparties dans la période ordinaire de l'année scolaire. Prix d'un cours: 30 fr.

Les leçons de violon et d'accompagnement ont recommencé depuis le 16 septembre, et les différents cours ne s'ouvriront qu'à partir du 1^{er} octobre.

Les nouveaux élèves sont priés de s'inscrire d'ici au 1^{er} octobre. Domicile: Balance 2. — Paraitra incessamment: Cours de solfège, de E. Lauber (1^{er} cahier). 7895

SCULPTURE EN COUPE

Une demoiselle serait disposée de donner, à partir du 1^{er} octobre, des leçons de sculpture à des demoiselles. Selon désir, on pourrait former une classe pour jeunes garçons. Le cours comprend trente leçons de deux heures. Prix très modéré.

Pour tous les renseignements, prière de s'adr. à M^{me} Georges Godet, pasteur, Neuchâtel. 8458

LEÇONS D'ANGLAIS
PIANO et CHANT
à prix très modérés.

Dîners pour demoiselles fréquentant les classes. S'adresser à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 7421

M^{me} V^o RAISIN
SAGE-FEMME

Maison de 1^{er} ordre, reçoit des pensionnaires, 15, rue du Mont-Blanc, 1^{er} Genève, près de la gare. (H. 484 X.)

au lieu de guérir, et la jeune fille commença à soupçonner une cause morale profondément troublante à la nouvelle conduite de son père.

Ses questions, voilées sous le respect et la douceur, ne recevant point de réponse satisfaisante, Angélie, pour sortir de cette situation pénible, anormale, résolut de demander franchement à son père en quoi elle avait mérité son mécontentement.

— Tu le sais trop, lui répondit-il; pour toi j'ai tout sacrifié, jusqu'au bonheur rendu possible par un second mariage, et quand je t'ai placée en face d'un dévouement à accomplir, tu as reculé.

— Un dévouement ! répéta Angélie, je suis prête à tout pour vous, si vous courez un danger.

— Un danger ! Qui parle de danger ? Il suffisait de me devenir utile.

— En quoi le puis-je ?

— En épousant l'homme dont j'ai fait choix pour toi.

— Je croyais que vous ne m'en parleriez plus, dit Angélie.

— Si, j'en parlerai et pour la dernière fois. Il faut que je sache si je puis compter sur le cœur de ma fille.

Angélie devint fort pâle.

Elle était assise dans un grand fauteuil, placé un peu dans l'ombre, tandis qu'Achille Nerval se trouvait en pleine lumière.

Une agitation fébrile éclatait dans ses yeux, ses lèvres tremblaient, son teint était d'une pâleur bilieuse; il ne pou-

DEMANDE D'AGENT PRINCIPAL

Pour une Société d'assurances sur la vie, une Compagnie d'assurances contre les accidents et le bris des glaces, de 1^{er} ordre et offrant des conditions très favorables au public, on demande, à Neuchâtel, un agent principal sérieux et actif. S'adr. par lettre, en donnant références et renseignements, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel, sous chiffres H. 10900 L.

Cours de langue italienne

M. Amici, professeur à l'Académie, recommencera ses cours de langue italienne et ses leçons particulières le 1^{er} octobre. Programme et inscriptions Avenue du 1^{er} Mars 4. 7887

Cithariste M^{me} BLOCH

Rue Saint-Maurice 12. 8020c

AVIS AUX PARENTS

J. LEHMANN, ancien instituteur, à Zollikofen, près Berne, prendrait en pension quelques jeunes gens pour leur enseigner la langue allemande. (H. 4132 Y.)

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Une actrice anglaise célèbre, Mrs Langtry, étant rentrée ces jours en Angleterre d'un séjour à Baden-Baden, fit demander à un des bureaux de l'Union Bank de Londres sa caisse à bijoux qu'elle y avait déposée quelques semaines auparavant, et qui renfermait des bijoux de toutes sortes représentant une valeur de 1,125,000 francs. On lui répondit qu'on la lui avait déjà restituée, le 25 août, sur présentation d'un ordre écrit de sa main, et on lui produisit une feuille de son propre papier à lettres portant ces mots: « Veuillez remettre ma caisse au porteur », et la signature: « Lili Langtry ».

C'était l'œuvre d'un faussaire, et d'un faussaire bien informé, qui avait dû avoir accès dans la maison même de Mrs Langtry. Celle-ci, aussitôt informée du vol, se rendit chez son sollicitor, sir G. Lewis, qui mit en mouvement les détectives de Scotland yard, mais on n'a pas grand espoir de retrouver les coupables. Quant à la responsabilité de l'Union Bank, c'est une question qui prête à la controverse et que les tribunaux seront probablement appelés à trancher.

— Voici des détails touchant l'incendie qui a éclaté la semaine dernière à bord du steamer *Lona*, qui fait le service entre Leigh et Londres.

Le steamer se trouvait, vers le milieu de la nuit, non loin de l'embouchure de la Tamise, se dirigeant vers Londres, quand tout à coup le feu a éclaté à bord, au pied de l'escalier conduisant de la cabine des secondes classes sur le pont. Il y avait en ce moment de quinze à seize personnes dans cette cabine, la plupart des femmes et des enfants. Tous ces gens étaient couchés, et ce sont ceux qui s'étaient déshabillés pour prendre un repos plus complet qui ont été les cinq victimes.

Dès que la première alarme fut donnée, le feu ayant progressé avec une rapidité inouïe dont on ne se rend pas encore bien compte, la « stewardess » ou femme de chambre faisant le service des passagers, avec un courage héroïque, s'est bien précipitée pour réveiller les passagers, mais ces dernières, ne se rendant sans doute pas un compte suffisant de l'imminence du péril, au lieu de fuir dans le simple appareil du sommeil, voulurent s'habiller et perdirent quelques minutes,

avait été mis en doute que Nerval ne fut réellement à cette heure sous le coup d'une émotion violente.

— J'ai des ennemis, dit l'usinier, des ennemis nombreux. On ne devient pas impunément une puissance financière sans exciter la jalousie. Si fort que l'on soit, on a besoin d'être soutenu, étayé... Fils de mes œuvres, arrivé seul à Paris, ayant épousé une orpheline, je suis sans alliés naturels; mes parents sont morts, et d'ailleurs l'humilité de leur situation ne me permettrait de trouver en eux aucune ressource... cependant l'homme ne saurait vivre isolé. Je compte des amis, ou plutôt des hommes qui se disent tels ! Mais je sais le peu de cas qu'il faut faire de leurs protestations de dévouement; au premier souffle d'orage leur amitié s'envolerait comme, sous un coup de vent, la fleur des pommiers. J'avais compté sur toi pour me créer ce qui me manquait: un centre, une famille; après avoir regardé autour de moi, pesé les chances et les avantages de l'union rêvée, je m'étais décidé pour le comte de Nointel, un homme sans grands défauts et sans vertus éclatantes, bien apparenté, et dont le frère occupait des plus hautes charges dans la magistrature.

Nerval s'arrêta; on eût dit que ces derniers mots lui déchiraient la gorge.

En effet, sous l'influence de la crainte que lui inspirait Camourdas, dans l'hypothèse d'une dénonciation, d'un acte de vengeance de son misérable complice, l'usinier avait songé à prendre pour

et quand elles tentèrent de prendre l'escalier du pont, furent repoussées par une infranchissable muraille de flammes.

Grâce aux efforts de l'équipage et des passagers, parmi lesquels se trouvaient trente-cinq soldats venant rejoindre leur corps à Londres, aussi bien qu'à l'énergie et à l'intelligence du capitaine, l'incendie fut maîtrisé au bout de quarante à cinquante minutes, mais des cinq victimes restées dans la cabine de seconde classe, il ne restait que les restes carbonisés et qui n'ont pu être identifiés que par la liste des passagers du bord et la déclaration des parents qu'ils y avaient. Tout indique que le feu a dû prendre dans le réduit du lampiste du bord, et les matières combustibles qui s'y trouvaient expliquent la rapidité de son extension.

Après avoir réveillé les passagers, la stewardess, miss Ledingham, dont le nom mérite de passer à la postérité, était parvenue sur le pont en peignoir, déjà brûlée et blessée, mais, ayant constaté d'un regard qu'un enfant dont elle avait pris soin depuis le commencement du voyage n'était pas là, elle s'est héroïquement jetée dans la fournaise pour aller le chercher et y est restée avec lui.

NOUVELLES SUISSES

Berne, le 20 septembre 1895.

(De notre correspondant.)

Les exposants neuchâtelois à l'Exposition suisse d'agriculture à Berne (suite et fin).

J'ai cherché, parmi les produits de la viticulture, les raisins de table que l'École cantonale de viticulture à Auvignier était censée exposer, d'après le catalogue de l'Exposition; mais je ne les ai pas trouvés, sans doute parce qu'ils ne sont pas arrivés. Il y a beaucoup de raisins du Valais et quelques raisins du Tessin.

Industrie laitière. — Un seul Neuchâtelois sur 677 exposants. C'est M. Jean Tüscher, à la Côte-aux-Pées. Il expose une motte de beurre frais (il ne l'est plus!) de 2 1/2 kilos. Pas de prix, pas de mention.

Encore un effort, et nous aurons fini. Si je dis effort, c'est qu'ici (produits de l'agriculture), de nouveau, les produits ont été classés par ordre d'arrivée plutôt que dans l'ordre indiqué. C'est très désagréable. On se plaint généralement de ce procédé, qui touche à l'incurie, quand il s'agit de recherches à faire au milieu d'une cohue pareille à celle que nous devons enregistrer. Mais on ne saurait tout prévoir.

Il s'agit donc ici des produits de l'agriculture. M. J.-B. Biollotot, à la Chaux-de-Fonds, figure au catalogue. Il devait exposer des légumes, notamment des carottes; ces produits brillent par leur absence. Ils ne sont pas arrivés.

L'École d'agriculture à Cernier obtient un diplôme d'honneur pour une collection de plantes fourragères assorties, de légumes, de pommes de terre, etc.

Il me reste à parcourir une division, celle des machines, instruments, etc. 962 exposants. Les numéros ne se suivent pas non plus dans l'ordre indiqué, ce qui naturellement complique extraordinairement les recherches. C'est déplorable. Il y a dans cette division deux Neuchâtelois: M. J. Blattner, à Neuchâtel, et M. S. Stämpfli, vétérinaire, à Cernier. Je les découvre enfin. M. Blattner obtient une médaille de bronze pour un appareil pour l'abatage des porcs. Cet appareil est au bénéfice d'un brevet fédéral, n° 7037. M. Stämpfli est gratifié d'une mention honorable pour une sonde véso-phagienne et un bâton conducteur avec anneau nasal pour dompter les taureaux méchants.

L'affluence est toujours considérable, tant à l'exposition de pisciculture ou de pêche qu'à l'exposition d'agriculture. Aujourd'hui, les trains amènent à prix réduit les visiteurs, et cela n'en finit pas. Pour moi, j'ai hâte de clore.

gendre un homme allié à la magistrature de Paris. Ce serait pour lui un point d'appui indispensable, et si l'heure du péril sonnait, il serait sûr de trouver un homme intéressé comme lui à mettre tout en œuvre pour arrêter à son début une instruction scandaleuse.

Angélie regarda son père et lui dit doucement :

— Vous n'avez pas de procès, mon père, et d'ailleurs, les magistrats ne vendent pas leur conscience.

L'usinier saisit les mains de sa fille avec plus de violence que de terreur.

— Il faut m'obéir ! dit-il, il le faut, parce que ce mariage me convient sous tous les rapports, et que j'ai le droit de commander.

— De commander, mais non d'opprimer. Ecoutez-moi bien, mon père, et, pour la dernière fois, traitons cette question du mariage qui régnait souverainement à ma délicatesse de jeune fille... Que vous m'opposiez votre incontestable autorité si je désire former une union disproportionnée, imprudente, je le conçois; je m'inclinerais devant l'arrêt de votre vouloir. Mais je ne songe point à m'établir; je me trouve heureuse près de vous; je remplis en toute liberté mes devoirs religieux, vous me permettez de me montrer libérale avec les pauvres. Je suis très jeune, j'ai en vous grande confiance, et je vous chéris de toute mon âme; quelle hâte avez-vous donc de vous séparer de moi ? M. de Nointel est dîtes-vous, un bon gentilhomme ! Je sais, moi, qu'il est un mauvais chrétien. Quelle se-

Ecole polytechnique. — M. Hans Rœlli, de Lucerne, docteur en droit, chef de la troisième section de la division des assurances au département fédéral de l'industrie et de l'agriculture, est nommé professeur de jurisprudence à l'école polytechnique fédérale.

Jura-Simplon. — Les recettes du Jura-Simplon se sont élevées pendant le mois d'août à 3,116,000 fr. contre 3,008,153 en 1894; les dépenses ont été de 1,360,000 fr. contre 1,301,544 fr. en 1894. Pour les sept premiers mois, l'excédent des recettes sur les dépenses est de 8,165,492 francs. Les grosses augmentations de dépenses et diminutions de recettes occasionnées pendant les premiers mois de l'année par les rigueurs de l'hiver dernier sont plus que compensées par les résultats des derniers mois.

Société d'histoire. — La Société d'histoire de la Suisse romande s'est réunie jeudi dans l'ancienne abbaye d'Hauterive (Fribourg); M. B. van Muyden, de Lausanne, présidait.

Après la partie administrative, d'intéressants travaux ont été présentés. M. l'abbé Gremaud a fait l'histoire de l'abbaye d'Hauterive, de l'ordre de Clément, qui, fondée en 1138, fut sécularisée en 1848. Le fondateur de l'abbaye, Guillaume, seigneur de Glâne, donna aux religieux le vignoble des Faverges, au-dessus de Saint-Saphorin, aujourd'hui propriété de l'Etat de Fribourg. M. Max de Diesbach a parlé ensuite des belles stalles de l'église d'Hauterive, puis M. de Budé du séjour de la reine Hortense en Suisse.

Un joyeux banquet a suivi. Des toasts ont été portés par MM. de Schaller, de Fribourg, B. van Muyden, abbé Gremaud, C.-A. Bugnion et W. Cart, de Lausanne, Ph. Godet, qui a invité la Société à se réunir sur terre neuchâteloise.

Tribunal militaire. — Le tribunal militaire de la II^{me} division s'est réuni vendredi, à Yverdon, pour juger plusieurs affaires survenues pendant le rassemblement de troupes du 1^{er} corps d'armée.

La cause du soldat Morrigi, bataillon n° 15, prévenu d'avoir conservé sur lui des cartouches à balle et d'avoir voulu les utiliser pendant la manœuvre dans une intention criminelle, est appelée en premier. Plusieurs témoins faisant défaut, l'affaire est renvoyée.

Le tribunal passe ensuite à la seconde affaire qui est celle du soldat Clerc, bataillon 16.

Clerc, contrairement aux ordres formels donnés à l'entrée au service, a conservé une cartouche à balle. Cette cartouche a été retrouvée cachée dans son sac. Malgré la défense énergique de M. l'avocat Cosandey, Clerc est condamné à un mois d'emprisonnement et aux frais.

La troisième affaire est celle du soldat Aguet, bataillon 13, prévenu de désertion. Aguet a en effet abandonné son bataillon le 26 août dernier pour n'y pas rentrer. Il est donc déserteur.

L'affaire est grave, mais Aguet a la chance d'avoir en sa faveur d'excellents témoignages de ses supérieurs. Son défenseur, M. le lieutenant Mauricé Jacottet, Dr en droit, à Neuchâtel, prouve que le soldat Aguet a agi avec insouciance et légèreté, et qu'il n'a pas mesuré les conséquences de son acte. Aguet n'a pas voulu désertir. Il a été empêché de rejoindre son bataillon par la maladie. La question de désertion écartée, dit M. Jacottet, il ne reste plus que la faute disciplinaire, Aguet l'a cruellement expiée, cette faute de discipline, car voilà vingt jours qu'il est en prison ! Le défenseur termine en demandant l'acquiescement pur et simple du prévenu. Le tribunal, tout en n'admettant pas complètement cette manière de voir, parait cependant se rallier aux conclusions du défenseur et condamne Aguet à six semaines d'emprisonnement, déduction faite des vingt jours de prison préventive, et aux frais.

(Voir suite en 4^{me} page.)

rait ma vie auprès d'un tel homme ? Sans cesse il raillerait ce que j'adore, et foulerait sous les pieds les objets de ma vénération; le venin de ses paroles ne respecterait ni ma foi ni mes espérances; je serais pour lui un objet de pitié insultante, car il me jugerait indigne de comprendre la grandeur de son athéisme et les habiletés de sa discussion; il serait pour moi un sujet de continuelle douleur. Non ! non ! un pareil mari ne me rendrait pas heureuse. Il vous soutendrait quand vous présenteriez votre candidature, soit ! Mais serait-il digne de moi de devenir l'appoint d'un chiffre d'électeurs ? Vous opposez à mes justes répugnances des enfantillages de politique et d'ambition. Vous mettez en balance mon bonheur et la situation de M. de Nointel ! Mon âme n'est pas jugée comme ayant plus de valeur que son esprit de sport et de club ! Ah ! tenez, mon père, ne prolongeons pas une discussion pénible. S'il se fût agi pour vous du salut, de la vie, vous m'auriez trouvée prête à me sacrifier; je ne m'immolerais pas à des considérations mesquines.

— Tu te sacrifierais s'il y allait de mon honneur ?

— Tout de suite, sans hésitation.

— Eh bien ! si ma vie semble calme, Angélie, elle couve des orages. Ma fortune paraît assurée et demain elle peut crouler. Ma réputation intacte, un mot peut la détruire.

— Oh ! vous voulez m'effrayer, mon père !

(A suivre.)

Missions de Baïe. — Un télégramme de Hong-Kong au comité des missions de Baïe lui apprend que la station de Moïlim appartenant à cette société vient d'être pillée. Jusqu'ici la mission baïoise avait été épargnée dans la chasse faite aux étrangers en Chine. Le télégramme ajoute que les familles Kammerer, Schabbe, Leonhardt et Ziegler sont à Hong-Kong, ce qui signifie que les femmes et les enfants ont pu être mis en sécurité. On n'a, pour le moment, pas d'autres détails.

La station de Moïlim, fondée il y a quelques années seulement, se trouve dans la province de Canton, au nord-est de l'île de Hong-Kong, dans l'intérieur du continent.

Berne. — Les ours de Berne ont reçu un charmant cadeau à l'occasion de l'Exposition d'agriculture. Ce cadeau consiste en deux sapins que l'on a placés dans les fosses, en lieu et place de ceux qui s'y trouvaient depuis le tir fédéral de 1885. Les ours ont paru enchantés d'avoir tant de verdure et n'ont pas tardé à s'étendre à l'ombre, sous les branches, en poussant de petits grognements de bien-être et de satisfaction.

Saint-Gall. — Mercredi après midi, deux gendarmes de service conduisaient chez le juge d'instruction, à travers les couloirs du pénitencier de Saint-Gall, un sieur Laurent Burgerolle, Français, prévenu du délit de grivèlerie. Le prisonnier suivait docilement ses gardiens, lorsque tout à coup, faisant un brusque écart, il enjamba l'appui d'une fenêtre et se précipita dans la rue. Relevé peu après, Burgerolle fut conduit à l'hôpital dans un état alarmant. Il y a succombé, deux heures après, à ses multiples blessures.

Obwald. — On a découvert récemment dans le chœur de la vieille église de Saint-Nicolas, près Sarnen, des fresques du XIV^e siècle, représentant l'histoire du patron de l'édifice, mais fort mal conservées. Avant qu'elles disparaissent définitivement sous le badigeon, M. Durier, de Stanz, les a relevées avec soin. — En faisant des terrassements à la colline du Landenberg, près Sarnen, on a atteint, au sud-ouest du traditionnel emplacement de la Landsgemeinde, de vieilles murailles et une poterne, ainsi que divers matériaux calcinés. Ce sont là, croit-on, des restes de la forteresse qui doit avoir été détruite par le peuple d'Unterwald le premier jour de l'année 1308.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

A propos des vendanges. — On nous écrit :

Pas une goutte de pluie pour arroser la terre altérée ! Pas un soupçon de brouillard pour amollir les grains de raisins ! A peine la rosée daigne-t-elle humecter les brindilles d'herbe des terres voisines des ruisseaux et procurer au bétail en pâturage avec un semblant de nourriture un peu d'humidité et de fraîcheur.

Aout très sec, septembre plus sec encore ! Le raisin sera-t-il gros ? Ignoré. Le vin sera-t-il de qualité ? Tout l'annonce. Mais le prix, le prix de vente ! Vos lecteurs n'ignorent pas que le syndicat des encaveurs a reconstitué son bureau (ces Messieurs l'ont annoncé dans les feuilles publiques), mais les encaveurs syndiqués n'ont-ils pas parlé de la récolte de l'année, du prix d'achat ? Nous ne sommes pas assez naïfs pour croire que la grosse question du « combien payera-t-on » n'ait pas été discutée et sans doute longuement débattue. — Il est probable qu'un engagement réciproque de maintenir les prix dans une fatale médiocrité aura été décidé. Le prix est cependant la grosse question pour le propriétaire.

L'équilibre entre l'offre et la demande peut être maintenu si les acheteurs savent tenir compte des légitimes exigences du propriétaire et si celui-ci sait modérer son tarif en l'établissant : d'une part sur les provisions en cave et d'autre part sur ce que doit bon an mal an rapporter le capital représenté par la valeur du sol du vignoble.

Comment faire pour arriver à apprécier à sa juste valeur une gerle de vendange ?

Il nous paraît bien difficile de l'établir sans risquer la controverse. Nous voulons cependant essayer de faire ce calcul.

On peut apprécier dans notre vignoble le produit de la vendange de 1895 à deux gerles de blanc par ouvrier et une gerle de rouge. Sans doute des vignes donneront davantage et d'autres moins, mais à vue de pays, cette production peut être admise comme moyenne probable.

L'ouvrier de vigne représentant un capital de 500 fr. doit rapporter Fr. 20 — Culture, fumure et assurance par ouvrier 50 —

Total . Fr. 70 —

A ce taux-là, la gerle de blanc vaudrait cette année 35 fr. et la gerle de rouge 70 francs.

Ces chiffres seraient ceux du calcul pur, mais il faut tenir compte des provisions en cave et des besoins de l'année.

Il y a du blanc en cave, mais les provisions de rouge n'existent plus guère. Si l'année s'annonçait meilleure comme quantité, le prix du blanc pourrait peut-être descendre au-dessous du chiffre indiqué, mais chacun sait que la consommation ordinaire du public s'arrête au vin nouveau, ensuite que le vin de 1895 aura sa valeur et que le prix indiqué de 35 francs la gerle n'a rien que de très normal.

Quant au rouge, la provision de cave est épuisée, la qualité s'annonce excellente, ensuite que le prix de 70 fr. la gerle nous paraît devoir être un minimum qui sera sans doute dépassé dans bien des endroits.

On nous reprochera peut-être de prêcher le cher temps. Non ! cela n'est pas notre intention. Nous sommes de ceux qui croient que le soleil éclaire pour tout le monde, propriétaires ou encaveurs, qu'il faut vivre et laisser vivre et qu'en somme il n'est que juste que le sol rende à son maître et son travail et l'intérêt de son capital.

Le syndicat des encaveurs est outillé pour la résistance; les propriétaires le sont moins, mais dans la discussion des intérêts essentiels de notre vignoble, il est bon de sonner la cloche du « garde à vous » au propriétaire pour qu'il puisse au besoin se passer de l'intermédiaire intéressé à payer la vendange le moins cher possible. M. S.

Placement à l'étranger. — Ensuite de renseignements qui lui sont parvenus, le département de Police recommande aux personnes qui désirent se placer à l'étranger, de ne pas entrer en relations avec l'agence de placements P. Clees, à Luxembourg.

Les seuls bureaux patentés dans le canton de Neuchâtel pour ce genre de placement sont :

- 1° Le bureau de l'œuvre de placement, faubourg de l'Hôpital 34, à Neuchâtel, et
- 2° Le bureau du comité local de l'Union internationale des « Amis de la jeune fille » à la Chaix-de-Fonds, rue de la Paix 21.

Chaux-de-Fonds. — L'Impartial apprend que la maison de banque Sandoz & C^{ie} adresse à ses créanciers une circulaire pour leur offrir le 75 % de leurs créances, le dernier dividende étant garanti par plusieurs cautions solvables. La plus grande partie de ce 75 %, soit le 50 %, serait déjà payée d'ici à trois mois environ.

— Samedi matin, M. Henri Grandjean, de la Chaux-de-Fonds, passait à cheval, à la rue du Collège, lorsqu'un chien s'élança à la tête du cheval, qui prit peur et butta contre le bord du trottoir, s'abattit en se cassant une jambe et une épaule. Force fut de tuer l'animal sur place. M. Grandjean, projeté en avant, se releva sans aucun mal.

Il y a quelques mois, il avait déjà perdu un cheval dans un accident du même genre.

Saint-Blaise. — M. Ed. Friedli, de Saint-Blaise, a obtenu une mention honorable au concours des forgerons, à l'Exposition de Berne.

CHRONIQUE LOCALE

Corps enseignant. — La première question soumise aux délibérations de la conférence a été la suivante :

- a) But, forme et limites du calcul écrit et oral à l'école primaire;
- b) Critique des manuels en usage dans nos écoles.

Ces divers sujets avaient été préalablement traités dans les réunions de districts, et le rapporteur général a comme mandat de condenser les travaux qui lui ont été transmis en un rapport cantonal, reflétant les opinions de la totalité du Corps enseignant.

M. Ulysse Perrenoud, instituteur, aux Ponts, s'est fort bien acquitté de sa tâche et a fait lecture d'un travail aussi intéressant que riche en instructions de la plus grande valeur pour tous ceux qui doivent enseigner.

Après une discussion animée, les conclusions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

1° L'enseignement de l'arithmétique est de la plus haute importance dans l'éducation de la jeunesse, tant comme moyen de développement intellectuel qu'en raison de son utilité pour la vie pratique.

2° Cet enseignement doit, dans chaque degré, avoir l'intuition pour base, suivre une marche graduelle et procéder par cercles concentriques, c'est-à-dire en opérant sur des nombres de plus en plus grands et compliqués.

3° La théorie d'arithmétique, le calcul mental et le calcul écrit, appelés à former un ensemble bien coordonné, seront développés parallèlement.

4° Le calcul mental doit être l'objet d'une attention spéciale dans nos écoles. Le Corps enseignant emploiera une méthode rationnelle.

5° Dans le calcul écrit, nos élèves seront amenés à pouvoir résoudre d'une façon rapide et pratique les questions se présentant au cours de la vie ordinaire.

6° Le programme suivant est admis pour l'enseignement de l'arithmétique dans nos écoles primaires, — les classes frœbeliennes ayant à s'occuper des opérations sur les dix premiers nombres :

Degré inférieur, 1^{re} année : Les quatre opérations sur les nombres 1-100. Problèmes. Etude intuitive de la table de multiplication. — 2^{me} année : Les quatre opérations sur les nombres 1-1000. Problèmes pratiques. Répétition de la table de multiplication. Etude des unités métriques.

Degré moyen, 1^{re} année : Revision du programme précédent. Etude élémentaire des fractions décimales, du système métrique et de la mesure de temps. — 2^{me} année : Etude plus développée des nombres en général et du système métrique. Problèmes variés. Quittances.

Degré supérieur, 1^{re} année : Revision générale des nombres entiers et décimaux. Théorie du système métrique. Nombres complexes. Etude des fractions ordinaires. Evaluation des surfaces et du volume des corps simples géométriques. Teneur d'un livre de caisse. — 2^{me} année : Revision des études précédentes. Méthode de réduction à l'unité et ses applications usuelles. Notions de comptabilité. Mesurage des divers corps géométriques.

7° L'emploi de la méthode Zœhringer, mise à la portée de nos classes par les ouvrages de P. Ducotterd, est approuvée par le Corps enseignant primaire. Le volume de P. Leysse : *La deuxième année d'arithmétique*, est désigné pour être remis aux élèves du degré supérieur, et leur être laissé à leur sortie de l'école primaire.

La seconde séance des Conférences générales a été marquée par la lecture d'un superbe rapport, remarquable pour la correction du style autant que pour la noblesse des sentiments, de M. Arnold Fallet, instituteur aux Ponts. La question traitée était celle-ci :

a) Du sentiment du devoir; moyens qu'à l'école primaire (populaire) de le développer.

b) Des meilleurs moyens à employer pour provoquer une saine émulation chez les élèves de nos écoles.

Le rapport général témoigne d'une étude approfondie du sujet, faite par les différentes sections; il reflète bien les idées du corps enseignant. Dommage, vraiment, qu'un nombre public — les parents des écoliers entre autres, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse — ne se pressât pas aux tribunes pour l'entendre et n'ait point connaissance ainsi des préoccupations de nos maîtres et maîtresses en vue de perfectionner sans cesse notre école populaire, spécialement au point de vue moral. Aussi est-ce avec raison que la publication de cette œuvre par la voie des journaux a été recommandée; nous l'approuvons d'autant plus que la plupart de nos pères de famille y trouveront d'excellentes et judicieuses directions.

Au cours de la discussion qui s'est ensuite engagée, nous aimons à relever le discours de M. Piaget, directeur des écoles de Neuchâtel, relatif aux élèves indolents, passifs aux leçons, paresseux au travail, que l'on rencontre trop fréquemment dans les écoles et qui paralysent et frappent de stérilité les efforts du meilleur des maîtres. D'autre part, la tendance actuelle de l'éducation paraît fautive à l'honorable directeur; la théorie du surmenage intellectuel — émise depuis quelque vingt ans — a causé du tort à l'éducation de la jeunesse, en ce sens que l'on voit maintenant trop de sensiblerie et pas assez de virilité. De nombreux applaudissements ont prouvé à l'orateur qu'il avait touché juste et que ses idées sont partagées par la majorité de l'assemblée.

Les conclusions suivantes ont ensuite été votées à l'unanimité des voix :

A. Sur la première partie de la question.

1° Le devoir est la ligne de conduite que la loi morale, représentée par la conscience individuelle, trace à tout être humain dans les diverses circonstances de la vie.

2° Le sentiment du devoir existant chez l'individu, en raison directe de sa culture morale, il appartient à l'école populaire de travailler d'une façon toute spéciale à développer et à fortifier le cœur de l'enfant.

3° Les moyens dont l'école dispose pour atteindre ce résultat sont les suivants :

- a) L'exemple des maîtres et des maîtresses;
- b) La pratique de l'ordre et l'esprit de suite;
- c) La persuasion, les travaux domestiques bien ordonnés et en général toute mesure tendant à faire contracter de bonnes habitudes aux élèves;
- d) Les grands exemples de l'histoire, la lecture de récits appropriés au but visé, l'enseignement de l'instruction civique, enfin toute leçon qui fournit une occasion propice de développer ce sentiment.

B. Sur la deuxième partie de la question.

4° La saine émulation doit être dépourvue de tout égoïsme et faire naître le sentiment du devoir à accomplir.

5° Cette louable émulation, source de tout progrès sérieux, doit nécessairement exister dans l'école populaire. Les instituteurs et les institutrices réussiront à la provoquer :

- a) Par une consécration complète à leur vocation;
- b) Par un enseignement intéressant, vivant, clair et méthodique;
- c) Par des récompenses individuelles et collectives, dépourvues de toute valeur matérielle et accordées avec mesure;
- d) Par une bonne discipline et un amour inaltérable pour la jeunesse.

Il est donné avis qu'un cours spécial de gymnastique pour jeunes filles aura lieu à Neuchâtel du 7 au 28 octobre prochain. Les instituteurs et institutrices qui se proposent d'y participer recevront une indemnité de déplacement.

M. Blaser, inspecteur des écoles, commente ensuite les articles révisés du Règlement général pour les écoles primaires adoptés récemment par la Commission consultative. M. Alfred Thiébaud, président de la Société pédagogique, exprime encore aux représentants du Département de l'instruction publique

les sentiments qui animent le corps enseignant primaire, et la clôture de ces belles et fructueuses séances pédagogiques est prononcée.

Deux nouvelles gares à Neuchâtel. — L'article qui a paru vendredi sous ce titre dans nos colonnes et qui était, comme on sait, tiré du *National*, fait le sujet de commentaires qui sont loin d'être favorables à l'idée du raccordement de la Directe Neuchâtel-Berne au Jura-Neuchâtel.

Il s'agirait, pour la rappeler en deux mots, de créer la gare de la Directe à la Maladière et d'aller rejoindre, par un tunnel sous la ville, la gare du Jura-Neuchâtel, qu'on construirait au Vauseyon, à la jonction des lignes du J.-N. et du J.-S.

Or, il est peu probable que les habitants de Neuchâtel goûtent beaucoup ce projet d'un tunnel qui passerait sous leur ville. La chose est d'autant moins probable que la ligne y gagnerait sans doute des pentes qu'on a tout intérêt à éviter.

Un gain de cette nature serait bien ruineux, car le trafic des marchandises s'en irait du coup à toute ligne concurrente à pentes plus faibles, et nous savons que les pentes actuelles les plus fortes ne vont pas au-delà du dix pour mille.

Rien que cela explique qu'en votant leur résolution tendant à prier l'Etat et la Commune de Neuchâtel de s'intéresser financièrement à la construction de la Directe, les membres neuchâtelois du comité de la Directe aient fait des réserves expresses afin que le tracé définitif ne fût approuvé que pour autant qu'il serait le plus court avec les pentes les plus faibles.

Mais il y a plus. Le projet des deux gares est supposé coûter trois millions. Supposé... car il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un devis. Personne n'ignore les surprises que les devis tiennent en réserve, et il n'est pas illogique de penser que si les chiffres sont gros, les surprises ne sont pas petites. C'est assez pour faire réfléchir.

Le projet a un côté bien séduisant, il est vrai : en ayant sa gare et sa ligne en propre, le Jura-Neuchâtel s'affranchirait de 75,000 francs de location qu'il paie au Jura-Simplon, et la Directe ne devrait rien non plus à cette puissante compagnie. Cependant, l'un et l'autre n'en auraient pas moins à trouver l'intérêt annuel de trois millions au bas mot — nous disons au bas mot, puisqu'il s'agit d'un devis — et le profit serait plutôt une satisfaction d'amour-propre.

L'amour-propre est quelque chose, mais il ne peut tenir devant les intérêts du pays. Une fois le J.-N. libre, en sera-t-il plus prospère ? Il y a telles libertés dont on est parfois bien embarrassé.

Qu'il prenne au Jura-Simplon la fantaisie, s'il se croit lésé, de changer ses horaires et de rendre les correspondances malaisées : tout le monde ne va pas de Berne à la Chaux-de-Fonds, et voilà les voyageurs pour le Val-de-Travers ou le littoral obligés d'attendre au Vauseyon qu'un train veuille bien les mener à destination; voilà, d'autre part, le Jura-Neuchâtel isolé.

Et l'isolement de cette ligne n'aurait pas seulement pour résultat une diminution de recettes, elle entraînerait des rapports moins fréquents entre les montagnes et la plaine. Elle aurait des conséquences politiques qui valent certes d'être examinées et surtout prévenues.

C'est surtout à ce point de vue que la question mérite une étude sérieuse et prévoyante.

CORRESPONDANCES

Monsieur le rédacteur,

J'ai risqué, l'autre jour, d'être victime d'un vélocipède; heureusement que mon habit seul a été atteint. Le cycliste n'avait ni gilet ni corset, de moins il ne s'en est pas servi, et comme à Neuchâtel on n'exige ni numéros ni rien pour distinguer les machines, je n'ai pu connaître le propriétaire de celle dont je parle.

J'ai cru me souvenir que le Conseil général de la Commune avait nommé une commission pour élaborer un règlement, ce qu'elle a fait, mais il est resté dans les cartons du Conseil ou de l'Etat.

Il en vaut peut-être autant, car si on le fait exécuter comme celui qui défend aux chars et voitures d'aller au grand trot dans la ville, ce qui arrive journellement sous les yeux des gardes communaux, depuis les voitures des médecins à celles des laitiers et bouchers, mieux vaut, dis-je, ne rien faire, car ordonner et ne pas faire exécuter, cela déconsidère une autorité.

Agréé, etc.

Un citoyen qui désire ne pas être vélocipède.

DERNIÈRES NOUVELLES

Lausanne, 21 septembre.

Au Grand Conseil, le groupe socialiste a déclaré que, bien que centralisateur, il se prononcera cependant contre la centralisation militaire, comme protestation contre le militarisme.

Yverdon, 21 septembre.

Le tribunal militaire de la II^e division a condamné à six semaines de prison le soldat Albert Aguet, du bataillon 13, coupable de désertion.

Il a renvoyé à une date ultérieure l'affaire du brancardier Edouard Ebi-scher, de Guin, de l'ambulance 6, prévenu de vol et de falsification de mandat postal.

Sorrento (Italie), 21 septembre.

La nuit dernière, de nombreuses et fortes secousses de tremblement de terre ont causé une grande panique parmi la population, qui est descendue dans les rues. Les dommages sont de peu d'importance. Les secousses continuent.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Olten, 22 septembre.

Aujourd'hui, à la réunion du parti radical suisse, le président, M. Göttschheim, dans son discours d'ouverture, a déclaré que le projet scolaire Schenk était approuvé non seulement par le nouveau conseiller fédéral Muller, mais encore par M. Ruffi, le nouveau chef du département de l'intérieur.

L'assemblée acclame une résolution en faveur du projet scolaire.

Une résolution en faveur du monopole, combattue entre autres par M. Comtesse, est adoptée à l'unanimité moins quinze voix.

Après un rapport de M. le colonel Kunzli sur la revision militaire, l'assemblée unanime, se prononce en faveur de la centralisation.

MM. Jordan-Martin, de Lausanne, Comtesse et Steiner, de Neuchâtel, ont pris la parole pour accepter le principe de la centralisation, tout en faisant certaines réserves sur l'augmentation de la durée du service.

Winterthur, 22 septembre.

Le comité de l'Association suisse des voyageurs de commerce a envoyé une pétition aux gouvernements cantonaux, demandant que des mesures législatives soient prises contre la concurrence déloyale.

Rome, 22 septembre.

La famille royale a reçu aujourd'hui une députation de 400 associations ouvrières, représentant 150,000 ouvriers, qui a présenté au roi un album renfermant les signatures des membres de ces associations. Les ouvriers ont été enchantés de l'accueil cordial qui leur a été fait, et se sont rendus au Panthéon pour déposer une couronne sur la tombe de Victor-Emmanuel.

La Havane, 22 septembre.

Une bande de 300 insurgés a tenté de s'emparer d'un des forts de Remedios; elle a été repoussée avec de grandes pertes.

Le général Luqua s'est emparé du camp des insurgés à Santa-Paula.

Londres, 23 septembre.

On mande de Vienne au *Daily News* que les dispositions d'un voyage de M. Faure à Saint-Petersbourg et à Moscou, lors du couronnement du tsar, ont été réglées entre le prince Lobanoff et M. Hanotaux.

Athènes, 23 septembre.

Les élections municipales ont eu lieu hier; elles sont favorables au gouvernement.

Une bagarre sanglante s'est produite à Tripolizza.

Ancône, 23 septembre.

Un engin explosif a sauté hier, blessant deux jeunes anarchistes qui le manipulaient et brisant les vitres de la maison.

Bourse de Genève, du 21 sept. 1895

Actions		Obligations	
Central-Suisse	737.—	3% féd. ch. def.	—
Jura-Simplon	218.—	3% féd. 87.	—
Id. priv.	—	3% Gen. à lots	109 75
Id. bons	31.—	Jura-S., 3 1/2 %	518.50
N-E Suis. anc.	730.—	Franco-Suisse	—
St-Gothard	920.—	N.-E. Suis. 4%	522.—
Union-S. anc.	510.—	Lomb. anc. 3%	363.25
Ext. Esp. 4%	68 56	Mérid. ital. 3%	292.—
Bq. Commerce	—	Douan. ott. 5%	—
Union fin. gen.	725.—	Prior. otto. 4%	488 —
Parts de Sétif	—	Serb. Obrt.	337.—
Alpes	218.—		

Changes	Demandé	Offert
France	100.04	100.10
Italie	94.50	95.50
Londres	25.28	25.32
Allemagne	123.75	123.90
Vienne	209.50	210.50

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 116.— le kil.

Genève 21 sept. Esc. Banq. du Com. 3 %

Bourse de Paris, du 21 sept. 1895

(Cours de clôture)			
3% Français	100.77	Comptoir nat.	648.75
Italian 5%	90 20	Crédit foncier	850.—
Russe 1891, 3%	91 85	Créd. lyonnais	845.—
Rus. Orient. 4%	68 90	Suez	3267.50
Ext. Esp. 4%	68 56	Chem. Autrich.	—
Portugais 3%	—	Ch. Lombards	—
Tabacs portg.	—	Ch. Méridion.	—
Turc 4 %	25.87	Ch. Nord-Esp.	105.—
		Ch. Saragosse	145.—
		Banq. ottom.	784 75
Actions		Banq. d'Alg.	454 37
Bq. de France	3650.—		
Bq. de Paris	926.25		